

SEANCE DU 07 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le sept janvier, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire.
Date de convocation : 04 Janvier 2021

Nombre de conseillers :

En Exercice : 15

Présents : 12

M.DELARGE P., Maire ; MM ALLAIN J., FRADIN D., MOYÉ : adjoints ;

M.HANOUILLE, Mme FRADIN V., M. ALLAIN P., Mme GLODT,

M.GANDEMER, Mme FOUCHÉ, MM. DEBLAISE, AUDEBERT, Mme COUDRET.

Absents excusés : MM LEROY, DEBLAISE, RAPINEL

Secrétaire : Mme GLODT Viviane

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 10 Décembre 2020

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le Maire rappelle au conseil municipal sa décision du 10 décembre, à savoir, maintenir la demande pour financer la construction d'une halle et de l'abri pour l'ancien pressoir.

Quelques jours après la réunion, nous avons eu l'agréable surprise de recevoir un avis stipulant que l'opération « Construction d'une halle et d'un abri pour l'ancien pressoir » avait été acceptée au titre de la DETR 2020.

Vu les crédits disponibles, notre demande a fait l'objet d'un nouvel examen dans le cadre de la programmation complémentaire.

Le Maire sollicite l'avis du conseil pour savoir s'il désire déposer un nouveau dossier avant le 31 janvier.

Le conseil municipal, vu les différents projets, souhaite prendre le temps de monter les dossiers et faire les demandes en 2022.

Il est demandé de réfléchir à la destination de l'ancien atelier (bâtiment à côté de l'église). Ainsi que la refonte totale de la salle des fêtes.

ECOLE : sécurisation parkings et trottoirs

Le Maire indique qu'il serait souhaitable de poursuivre une action pour la sécurisation des abords de l'école.

Il devient plus que nécessaire de sécuriser le parcours des piétons et réguler le flux des véhicules, notamment aux heures d'entrées et sorties dans l'école. Le stationnement est également problématique dans ce secteur.

Il a sollicité les conseils d'une personne de la DI qui lui a confirmé que le bus devait rester stationner sur l'entièreté de la voie lors de la montée et descente des enfants afin de garantir leur sécurité en bloquant momentanément le trafic. Il a également été constaté que les différentes zones de trafic (bus, voitures , piétons) étaient très peu individualisées et matérialisées.

Ainsi un trottoir assez large pourrait être aménagé le long de la clôture de l'école, celui-ci devrait être sécurisé à l'aide de barrières permettant de délimiter l'aire de

regroupement et de cheminement des piétons et éviter les stationnements de véhicules et leur circulation à double sens

Bien que la vitesse soit régulée suite à la pose des coussins berlinois, il propose de modifier le sens de circulation en face l'école (route de Châtenet), en instaurant un sens unique dans la descente et circulation dans le sens de la montée par l'allée des Prunus.

Le parking face à l'école devra être revu totalement (agrandissement et revêtement avec des places matérialisées au sol.

LISTES DES VOIES COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES (à actualiser)

La communauté de communes nous demande de lui fournir un listing nominatif des voiries communautaires afin de justifier ses dépenses de voirie.

Le Maire après un rappel des différences entre voies communautaires et communales et les implications, se propose de réaliser avec la commission voirie une carte des différentes catégories de voies sur la commune.

CONSEIL DES JUNIORS

5 jeunes sont candidats pour être membres du conseil junior. Il est prévu d'organiser 4 conseils dans l'année.

Une réunion sera organisée prochainement en présence du Maire et des adjoints.

ETUDE DES TRAVAUX DE LA GRANDE MERCERIE

Une réunion pour le démarrage de l'étude de l'aménagement de la RD 143 à La Grande Mercerie s'est déroulée en fin d'année 2020.

Il a été fait état des objectifs, de l'analyse des comptages, de l'assainissement pluvial (la commune fera réaliser un hydrocurage avec inspection vidéo).

Concernant le projet d'assainissement pluvial, un agent du Département fera une visite sur le site.

Les réseaux (EDF et TELECOM) ne sont pas enfouis sur une section de la traverse.

L'enfouissement devra être effectué avant la réalisation de l'aménagement.

REPAS DES SENIORS (repas à emporter)

Le Maire fait part des propositions du Restaurant « Le Petit Gourmand »

Le conseil municipal a choisi le menu. Il est souhaité que ce repas soit servi en février, (une date sera prochainement définie avec les restaurateurs) ; en parallèle des pochettes de chocolats seront distribuées aux résidents de l'EHPAD.

BORNE ELECTRIQUE

Après étude d'une implantation possible, en considérant les impératifs techniques, il est envisagé d'implanter une prise de recharge sur le parking du restaurant.

Mr le maire doit prochainement rencontrer nos restaurateurs pour convenir avec eux du mode d'exploitation et de sa faisabilité étant donné que le wifi doit être utilisé.

QUESTIONS DIVERSES

- Une demande de travaux pour la pose d'un pylône (antenne relais) a été transmise au service instructeur, en parallèle nous avons sollicité un avis des services de la DDTM.

- Embrayage tracteur : ce dernier doit être remplacé, l'opération sera faite par les établissements Chambon pour la somme de 2081 euros.

- Un appartement devrait se libérer prochainement.
- M. le maire a pris rendez-vous avec les propriétaires de la zone 1AU du PLU.
- Une visite du virage de la Coudaignerie a également été faite par la DI qui doit proposer une solution afin que l'eau soit mieux drainée.
- une réflexion est menée sur la faisabilité d'un projet alimentaire territorial à l'école ainsi que sur le territoire
- Le maire informe le conseil municipal qu'il a sollicité les conseils du CAUE pour la réhabilitation de la salle des fêtes. Une rencontre avec l'architecte conseil de notre secteur sera programmée au mois de février.
- Le maire informe le conseil d'un signalement d'un logement présumé indigne.

Plus rien étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h00.